



CHARTRE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnement d'une sortie organisée par le Sou des Ecoles
Un plaisir et une responsabilité

Encadrer un groupe d'enfants nécessite le bon sens naturel de chacun et quelques précautions.

Afin de faciliter la prise en charge d'un groupe et de renforcer la sécurité de nos enfants, les membres du Bureau du Sou des Ecoles demandent que les consignes suivantes soient respectées par les Parents Accompagnateurs.

Les parents suivants ont été désignées pour coordonner les sorties. Toute décision concernant chaque sortie doit être prise avec leur accord.

Céline LENTZ - 07 60 98 62 39 ; Céline PUJOL - 06 15 77 44 52 ; Céline SATGER - 06 52 32 09 84

Le Sou des Ecoles vous confie un groupe d'enfants à la descente du car et il est **sous votre entière responsabilité du matin jusqu'au soir**. Les groupes sont établis au préalable et sont constitués d'une dizaine d'enfants et de deux accompagnateurs.

Dans le cadre du respect des protocoles sanitaires de lutte contre la COVID-19, les accompagnateurs s'engagent à faire respecter les protocoles sanitaires suivants :

- le pass sanitaire ;
- celui lié aux transports et notamment le port du masque dans le car ;
- celui de la station de ski Aillons Margériaz qui suit les recommandations des stations françaises consultables sur <https://www.france-montagnes.com/covid-19-quel-protocole-cet-hiver-dans-les-stations-de-ski>

Les protocoles évoluant en fonction de la situation sanitaire, nous vous préciserons les gestes à suivre avant chaque sortie.

Une liste des enfants vous sera donnée dans le car un peu avant l'arrivée à la station (avec Nom Prénom et Matériel à louer : pointure des enfants et casque). Le « coordonnateur » de la sortie vous remet également les forfaits magnétiques individuels (à ne surtout pas égarer). Les accompagnateurs forment leur groupe à la descente du car.

Déroulement de la journée

- S'assurer, à la descente du bus, que les enfants prennent leurs équipements et leur pique-nique.
- Regroupement des enfants à la salle hors sac.
- S'assurer que les enfants passent aux toilettes avant de partir au magasin de location, penser aux lunettes, à la crème solaire et aux chasubles.
- Départ de tous les enfants du même groupe (même ceux qui ont leur matériel), au magasin de location de chaussures & skis (utiliser la liste des enfants avec leur pointure). Un sac vous est remis pour rassembler toutes les chaussures de votre groupe. Ce sac restera dans le magasin jusqu'au retour en fin d'après-midi.
- Un peu de ski ou de luge pour les débutants en attendant le pique nique de 11H15 en salle hors sac : s'assurer que chaque enfant mange quelque chose et ait les indispensables lunettes, gants, ...
- Amener les enfants qui ont des cours aux moniteurs de ski à 12h.
- Rendez-vous après les horaires du cours à 14h pour la collation en front de neige
- Nouveau départ sur les pistes vers 14 h 15
- Retour au magasin de location vers 15 h 45. Passer au car pour les enfants qui ont leur propre matériel – dépôt de matériel et changement de chaussures.
- Retour à la salle hors sac à 16 h 00 précise pour le goûter. Les cartes magnétiques et les chasubles sont restituées par les accompagnateurs de chaque groupe au « coordonnateur » avant le départ pour le car.
- Le coordonnateur de la sortie vous donnera le feu vert pour que vous ameniez votre groupe vers le car.

Consignes à respecter

En aucun cas un groupe ne peut être séparé. Malheureusement en cas d'incident ou de malaise d'un enfant : l'activité du groupe doit **s'interrompre** et les accompagnateurs préviennent le « coordonnateur ». Un enfant ne peut être confié à une tierce personne et ne peut rester tout seul.



L'utilisation du télésiège (4 places) ne peut se faire qu'avec la présence d'un adulte. Les enfants ne peuvent pas monter seul sur le télésiège, même avec d'autres enfants d'un groupe supérieur. Il faudra attendre que des adultes extérieurs à notre sortie acceptent d'accompagner nos enfants sur le télésiège. Seul le groupe des « grands » peut être exempté de cette décision.

Le hors piste est interdit même sur le côté des pistes balisées. Bien indiquer la direction de la piste que l'on va prendre à la fin du téléski.

Rappeler aux enfants qu'en cas d'arrêt du téléski ne pas décrocher de la perche, rester bien en place et faire attention au redémarrage quelquefois brusque et de bien regarder devant soi pour ne pas tomber !!!

En cas de chute sur le téléski, la consigne est **d'attendre** sur le bord du téléski ou si c'est possible de se diriger vers le bord de la piste que l'on devait descendre avec le groupe. Le point de ralliement ne peut être autre que le départ du même téléski. **Ne surtout pas** rejoindre un autre groupe ou se diriger en bas de la station ou prendre un autre téléski.

Au retour de la sortie, chaque enfant est confié à ses parents ou à la personne désignée par ses parents. Pour garantir cela, les enfants doivent rester dans le car jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

NOM Prénom de l'accompagnateur :

Contact téléphonique :

Signature avec mention « lu et approuvé »